

Concertation préalable sur le projet Forge+ de nouvel atelier de forge au Creusot et de son raccordement électrique

Le Creusot-Montceau, laboratoire d'une politique industrielle possible

N°xxx | MOIS ANN



La Fabrique de l'industrie est une plateforme de réflexion consacrée aux perspectives de l'industrie en France et à l'international. Association loi 1901, à but non lucratif, elle est administrée et financée par l'UIMM, France Industrie, le GIM et le GIFAS. Créée en octobre 2011, elle travaille sur des thèmes tels que la transition énergétique de l'industrie, ses dynamiques territoriales, l'attractivité des métiers industriels, les opportunités et les défis liés à la mondialisation et au changement technique. La Fabrique réalise des études publiées sous la forme d'ouvrages, de synthèses et de documents de travail, tous accessibles gratuitement en ligne. Elle organise et participe également à des événements (conférences, tables rondes, etc.).



Trouver « son » projet parmi plusieurs stratégies industrielles possibles

Le projet Forge+ de Framatome prévoit l'implantation d'une nouvelle forge au Creusot, pour fabriquer les pièces des futurs réacteurs des EPR et des EPR2.

Dans son principe, ce projet s'inscrit totalement dans les objectifs poursuivis par l'exécutif français : il accroît la souveraineté énergétique du pays en œuvrant au renouvellement du parc nucléaire, il concourt à réindustrialiser un territoire en augmentant la capacité de production des chaudières et en créant de la valeur et de l'emploi industriels, il limite la dépendance aux approvisionnements extérieurs en fabricant des pièces de taille importante jusque-là produites uniquement au Japon.

D'autres territoires français ont, eux aussi, opté pour des stratégies industrielles en accordant un rôle majeur au secteur de l'énergie. La zone d'emploi de Cherbourg-en-Cotentin, par exemple, connaît une vive croissance de son emploi industriel (+57 % entre 2006 et 2024 selon les données de l'Urssaf), plus forte encore qu'à Toulouse (+37 %) ou Saint-Nazaire (+35 %). Or ce territoire de Cherbourg est spécialisé dans le traitement et le recyclage des combustibles nucléaires usés, les énergies renouvelables et la construction de sous-marins.

Dès lors, faut-il que le territoire du Creusot-Montceau cherche à s'inspirer ou au contraire à se démarquer de ces exemples voisins au moment de définir sa propre stratégie, combinant elle aussi réindustrialisation et transition énergétique ? Et, dans l'affirmative, comment procéder ?

Pérenniser ses savoir-faire

Les savoir-faire liés au travail du métal constituent le cœur des compétences industrielles du territoire du Creusot. Si le projet Forge+ permet d'ancrer un peu plus encore Framatome dans le territoire, il favorise aussi et surtout la pérennisation et la transmission des métiers de la métallurgie. Le territoire du Creusot-Montceau s'est développé historiquement autour des forges et des aciéries. Malgré des difficultés à partir des années 1970, marquant le début de la désindustrialisation en Europe occidentale, le territoire a su conserver ses compétences et les redéployer dans des secteurs variés (nucléaire, ferroviaire, fabrication de machines, etc.). Tous les territoires qui ont subi des fermetures de site n'ont pas réussi à opérer ce tournant. Cette capacité propre au Creusot à pérenniser les savoir-faire en métallurgie et en mécanique (que les géographes économiques appellent un « effet local ») est au cœur de l'avantage concurrentiel du territoire que le projet Forge+ vient entretenir.

Accroître son avantage comparatif

À regarder de près les territoires spécialisés dans la fabrication d'équipements énergétiques en France, on distingue Le Creusot-Montceau et le Grand Chalon pour le nucléaire, Belfort-Montbéliard pour l'hydrogène, Dunkerque et Grenoble pour les batteries électriques, Cherbourg-en-Cotentin pour les énergies renouvelables. Chacune de ces énergies est nécessaire pour atteindre un mix énergétique compatible avec la neutralité carbone (1). Chaque territoire a donc sa place dans la transition. Toutefois, cette place se « cultive » : le développement des 4 laboratoires de recherche du territoire est en outre essentiel pour conserver cette spécialisation et avancer dans la transition énergétique.



Capitaliser sur sa ressource foncière

Dans le cadre du débat sur l'objectif de « zéro artificialisation nette » des sols, des voix se sont élevées pour dénoncer la faible disponibilité du foncier dans certains territoires industriels. À Saint-Nazaire, par exemple, le manque de foncier disponible pour aménager des zones d'activité économique est un frein au développement du territoire.

Le territoire Le Creusot-Montceau a au contraire la chance de disposer de foncier, sous la forme de parcelles dans la zone d'aménagement Coriolis et de friches industrielles. C'est sur ce type de foncier qu'est prévue l'implantation de Forge +. En s'installant sur des friches industrielles, le projet s'inscrit dans le respect des objectifs européens et français de limiter l'artificialisation des sols.

Surtout, les friches sont adaptées à l'activité de forgeage : la surface est suffisamment grande et les aménagements en matière de raccordement électrique peuvent être réalisés.

Sur ce point le territoire tire son épingle du jeu. À l'heure actuelle, en effet, la réhabilitation des friches pour un usage industriel est plutôt l'exception que la norme. Sur les 57 projets lauréats de France Relance pour le recyclage de friches industrielles, seuls 9 ont conservé la vocation industrielle des sites (2).

Attirer les talents

Les indicateurs de l'emploi industriel sont au beau fixe depuis 2021 dans la zone d'emploi du Creusot-Montceau (3). Toutefois, cela ne suffit pas à empêcher une diminution de la population, principalement liée au solde migratoire négatif depuis les années 1990 (4). C'est certainement cela qui explique la diminution continue des emplois de services dans le territoire.

Le manque d'attractivité du territoire n'est pas lié à un défaut d'accessibilité, le territoire étant doté d'une gare TGV empruntée par la ligne Paris-Marseille. Ce pourrait être la marque d'un problème de logement, selon certains observateurs, une part importante du parc étant aujourd'hui vétuste. Pour d'autres, cela découle plutôt d'un manque de communication. Il existe pourtant une offre culturelle sur le territoire, mais ces atouts sont trop peu connus au-delà. Cette problématique n'est pas propre au Creusot-Montceau : Cherbourg-en-Cotentin la partage. Le département de la Manche s'est doté d'une agence d'attractivité et d'une marque (« Attitude Manche »), pour mettre en place des actions comme l'aide à l'installation.

Si le projet Forge + permet d'accroître l'activité de fournisseurs locaux, il doit aussi s'accompagner de l'implantation de nouvelles entreprises, dans d'autres secteurs. C'est le principal enseignement des districts industriels. De ce point de vue, l'implantation récente du joaillier MCGP est un pas dans la bonne direction.



Conclusion

Le projet Forge+ s'inscrit très bien dans l'identité industrielle du territoire du Creusot-Montceau et ancre un peu plus son positionnement compétitif dans la métallurgie et les énergies. Toutefois, le projet ne peut réaliser son potentiel et favoriser l'attractivité du territoire que s'il fait partie d'un projet partagé et accompagné par des politiques territoriales.

(1) Dartois, P. et Suderie, M. (2022). *Couvrir nos besoins énergétiques : 2050 se prépare aujourd'hui*. Les Notes de La Fabrique, Presses des Mines.

(2) Charlet, V. et Granier, C. (2022). *Zéro artificialisation nette des sols : le foncier*

industriel en tension ?, Le Cube, n°19, La Fabrique de l'industrie.

(3) Le nombre de salariés privés est passé de 7 385 en 2021 à 7 826 en 2024 selon les données de l'Urssaf.

(4) Le taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent est de - 0,58 % sur la période 1990-1999, - 0,27 % sur la période 2010-2015 et -0,21 % sur la période 2015-2021 (Insee, RP 1990-2021).

